

<http://www.universitepopulairetoulouse.fr/spip.php?article4291>



Lycéens de Mantes-la-Jolie mis à genoux : non-lieu dans l'enquête sur les interpellations



- Thématiques - Démocratie -
Date de mise en ligne : lundi 14 avril 2025

Copyright © Université Populaire de Toulouse - Tous droits réservés

La justice a évoqué des « circonstances exceptionnelles » et un « déficit de matériel et de policiers » concernant ces faits survenus en 2018 et dont la vidéo avait provoqué une onde de choc. Les lycéens vont faire appel.

Par Le Parisien avec AFP Le 8 avril 2025